

Lettre d'information sur le projet de parc éolien Commune de Boissezon (81)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires **Septembre 2017** n°2

Sommaire

Les 5 phases du projet.....	p 1
Le potentiel éolien.....	p 1
L'étude acoustique.....	p 2
L'étude du paysage.....	p 2
Photomontage.....	p 3
Les servitudes techniques.....	p 3
L'étude environnementale.....	p 3-4
Chiffres clés.....	p 5
Prochaines étapes.....	p 5

Depuis la fin de l'année 2015, VALOREM étudie la possibilité d'implanter un parc éolien sur votre territoire. Attentifs à votre information, nous vous proposons cette seconde lettre présentant l'avancement du projet et les études réalisées.

VALOREM sera présent en mairie :

- **Judi 21 septembre 2017 de 14h à 17h**

- **Lundi 25 septembre 2017 de 15h à 18h**

Mairie de Boissezon - Tél. 05 63 50 52 59

commune.boissezon@wanadoo.fr

www.boissezon.fr



Balayant un large spectre, l'étude de faisabilité menée cette année a analysé très finement les spécificités de votre territoire. Cette étude - réalisée par une équipe pluridisciplinaire composée d'experts indépendants (naturalistes, paysagistes, acousticiens, architectes, géomètres...) - a permis de déterminer les caractéristiques du parc (nombre d'éoliennes, localisation, dimensions).

Les 5 phases du projet

Le développement d'un projet s'étale sur plusieurs années, depuis l'identification d'un site jusqu'à sa mise en service. Parce que l'évolution du territoire est l'affaire de tous, VALOREM demande l'accord du Conseil Municipal avant de lancer un projet puis informe les habitants aux étapes importantes.

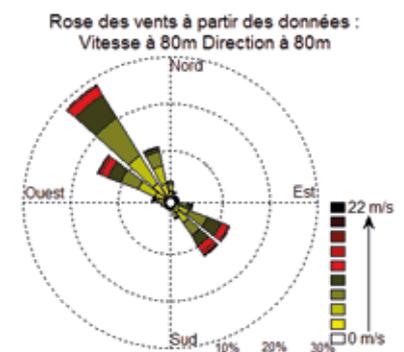
Le projet éolien de Boissezon est en cours de faisabilité



Le potentiel éolien

A partir de notre campagne de mesure de vent réalisée sur Saint Amans Valtoiret, des données des stations Météo France et corrélé par les premiers résultats fournis par le mât de mesures de Boissezon, VALOREM a estimé la vitesse de vent sur site à 6,50 m/s à 70 m de haut, soit plus de 23 km/h.

Comme l'indique la rose des vents ci-contre, le vent est très directif sur le site à l'étude avec deux orientations principales : des vents du Nord-Ouest et du Sud-Est. Ils sont suffisamment intenses et réguliers pour transformer l'énergie cinétique du vent en électricité.



Lettre d'information sur le projet de parc éolien Commune de Boissezon (81)

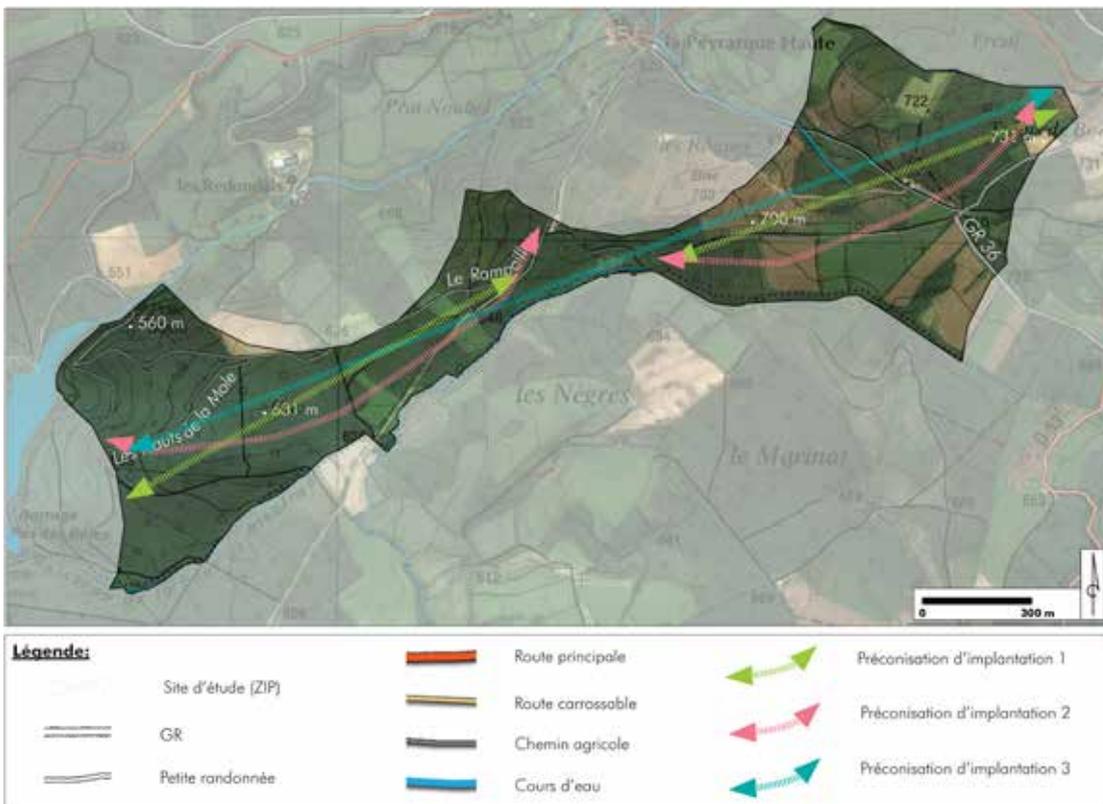
L'étude acoustique

En mai dernier, pendant 2 semaines, le bureau d'études DELHOM a mesuré le bruit ambiant depuis 6 habitations riveraines de la zone d'étude.

En parallèle, VALOREM a installé un mât de mesure afin de connaître avec précision le vent présent à haute altitude pendant ces mesures. Nous avons ainsi pu simuler plus finement la contribution sonore des éoliennes et s'assurer du respect de la réglementation. Celle-ci impose au parc éolien de s'adapter à l'ambiance sonore initiale de son lieu d'implantation. Ainsi, en présence d'éoliennes, le bruit ne doit pas être supérieur de 5 décibels le jour par rapport au niveau sonore ambiant et de 3 décibels la nuit.

L'étude du paysage

A partir de différents périmètres d'étude, un expert paysagiste a analysé le paysage local et émis des recommandations d'implantation. Il a -par exemple- préconisé de créer une implantation d'une ou deux lignes, axées ouest/est avec un espace de respiration entre les deux. Cette orientation assure la cohérence du projet de Boissezon avec les lignes de force du paysage (relief, hydrographie, routes existantes), tout en contribuant à sa bonne intégration.



Carte liée à l'étude du paysage local

CHIFFRES CLES

- **6 éoliennes** de 2 à 3 MW, implantées en ligne
- Puissance totale du projet : **12 à 18 MW**
- Hauteur en bout de pale : **125 m**
- Production électrique attendue : **50 000 MWh/an***
soit la consommation électrique de **18 000 foyers** environ

*estimation à affiner en fonction du type de technologie choisie

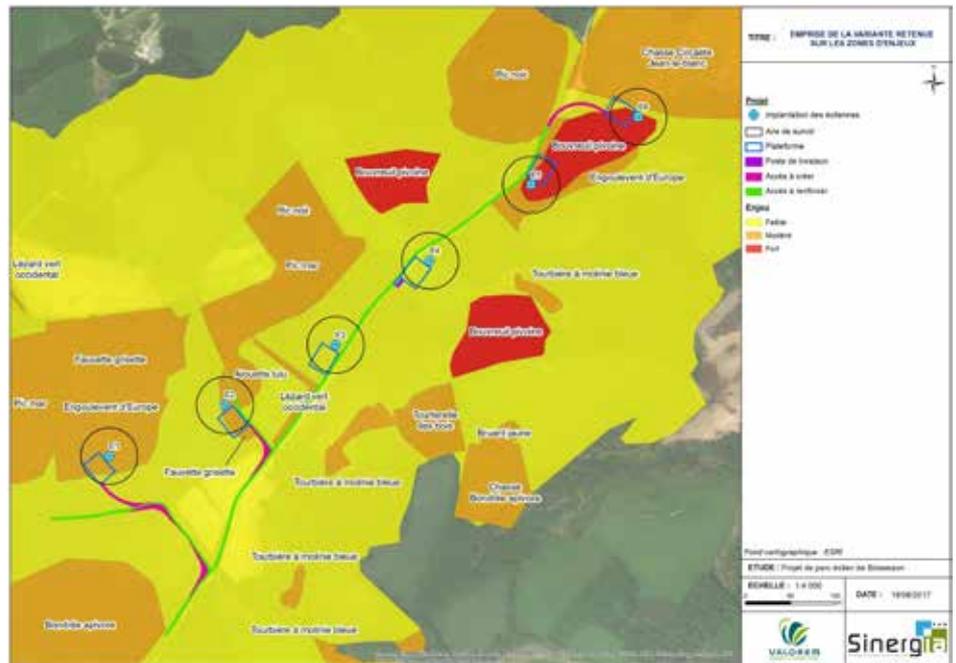
Lettre d'information sur le projet de parc éolien Commune de Boissezon (81)

L'étude environnementale

Menée par le bureau spécialisé SINERGIA, cette étude a porté sur les différentes espèces présentes sur le site selon les saisons depuis juillet 2016. Les naturalistes ont ensuite analysé les impacts potentiels du futur projet et émis des recommandations pour optimiser la cohabitation entre les espèces identifiées et les éoliennes.

Les chauves-souris

Les milieux ouverts type prairies, cultures et zones humides constituent des zones de chasse pour les chauves-souris. L'étude de l'activité des chauves-souris en hauteur est toujours en cours et ce, jusqu'à la fin de l'année 2017. La zone d'étude en hauteur se caractérise par une richesse globalement forte au printemps et plus faible en automne. 20 espèces ont été contactées principalement la pipistrelle commune, la pipistrelle de Kuhl et la Noctule de Leiser.



Carte d'implantation des Eoliennes de Boissezon

Les oiseaux

Tout au long de l'année, les passereaux, les rapaces diurnes et les oiseaux nocturnes ont été étudiés. Au total, 20 espèces présentant un intérêt patrimonial à minima modéré ont été recensés. Sur ces 20 espèces, 2 espèces de rapaces diurnes montrent des signes de nidification sur la zone d'étude, ce sont la Bondrée apivore et le Busard Saint Martin. Le Circaète Jean le Blanc, lui, a été observé en train de chasser sur la zone du site de manière régulière.

Autre faune

Peu de secteurs propices au développement d'amphibiens ont été recensés sur la zone d'étude. Seules 4 espèces ont été rencontrés au niveau des cours d'eau. D'autres espèces ont également été observées comme l'écureuil roux, le damier de la succise (un papillon) ou encore la vipère aspic.

Photomontage

L'impact visuel du projet est simulé grâce à des photomontages représentant le nouveau paysage avec les éoliennes. Réalisés depuis des points de vue représentatifs des principaux enjeux relevés dans l'analyse paysagère, ils permettent d'appréhender la lisibilité de l'implantation, son ancrage dans le site et les différents rapports d'échelle.

A l'issue de l'étude de faisabilité, VALOREM a comparé plusieurs variantes d'implantation puis choisi la plus adaptée aux enjeux de votre territoire. Tout en assurant une production d'électricité optimale, elle respecte les recommandations des bureaux d'études et des services de l'Etat.

Lettre d'information sur le projet de parc éolien Commune de Boissezon (81)

Les servitudes techniques

La matérialisation des différentes servitudes qui grèvent le site déterminent les zones libres de contraintes techniques et aptes à accueillir des éoliennes.



Carte des contraintes d'implantation des Eoliennes de Boissezon

Les prochaines étapes

- Présentation du projet en Pôle éolien en présence de représentants des services de l'État
- Concertation préalable du 15 septembre au 2 octobre : Présentation en mairie au cours de 2 permanences publiques des variantes d'implantation et du choix de l'implantation finale, discussion sur les mesures compensatoires et sur le financement participatif, présence en Mairie d'un registre et d'un dossier de présentation. Retrouvez toutes les informations essentielles sur le site internet www.parc-eolien-de-boissezon.fr
- Dépôt des demandes d'autorisations administratives.

VALOREM lance une session de concertation préalable. Nous vous invitons à répondre au questionnaire ci-joint afin d'intégrer au mieux le projet éolien au coeur de votre territoire. Votre avis compte, faites nous en part.

 **Votre contact VALOREM**
Chargée de projets

Marie-Gabrielle MOLLANDIN
Tél. : 04 68 10 39 45
30, rue Georges Brassens
11 000 Carcassonne cedex
marie-gabrielle.mollandin@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com

Plus d'informations sur le site internet du projet :
www.parc-eolien-de-boissezon.fr

Lettre d'information N°2, Septembre 2017
Commune de Boissezon
Directeur de la publication, impressions : VALOREM
www.valorem-energie.com